Estival 2022

Le Cogl'Porteur

Magazine des Coglaisiens et Coglaisiennes

Spectacle
Terres d'histoire

Sommaire

- Edito - page 2
- Le budget - page 3
- CMJ - page 4
- Travaux - page 5
- Vie communale - page 6 - 7
- Concert Gilles Servat - page 7
- Smictom - Frelon asiatique - page 8

Les Portes du Coglais

www.lesportesducoglais.fr

ÉDITO

En ce début du mois de septembre, alors que l'heure de la rentrée a sonné, l'un des sites de l'école privée, celui de Coglès, demeure fermé et c'est une triste nouvelle. Cette décision de la direction diocésaine de l'école catholique a été imposée de manière unilatérale et sans concertation à la commune. Nous la déplorons vivement, d'autant plus que nous apprenons que l'école privée dans notre commune refuse aujourd'hui de prendre les inscriptions des familles. La Municipalité a travaillé, cet été, à en atténuer les effets pour les familles de Coglès, en mettant en place un transport scolaire adapté leur permettant de scolariser leurs enfants dans les Portes du Coglais. Mais cela ne suffit pas et dans les semaines qui viennent nous réfléchirons, avec les professionnels de la jeunesse à l'opportunité de la création d'une structure collective sur cette commune déléguée.

Notre commune nouvelle a cinq ans et cet anniversaire a été célébré avec succès, au début du mois de juillet grâce au talent de Joseph Trébert, de l'association Mets-toi en scène et des nombreux bénévoles. Le spectacle « Terres d'histoire », accueillant près de 4000 spectateurs a fait de notre commune le centre culturel du territoire, alliant divertissement, cohésion et solidarité. Toute ma gratitude à celles et ceux qui y ont pris part ainsi qu'aux riverains pour leur patience et leur soutien.

Ces instants festifs sont particulièrement importants dans le contexte difficile que nous vivons : Guerre aux portes de l'Europe, crise sanitaire, énergétique, environnementale et sociale. De nombreuses familles sont touchées et la défense du pouvoir d'achat des habitants des Portes du Coglais est une priorité évidente. Aussi et pour la troisième année consécutive, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale.

Malgré cette sobriété fiscale assumée, de nombreux investissements attendus sont ou seront, dans les semaines à venir, réalisés, tels la rénovation et l'agrandissement de notre école publique, l'extension du pôle médical, l'aménagement du centre technique communal… Nos trois bourgs ont été transformés et après Montours et Coglès, j'ai le plaisir, dès à présent, de vous inviter le 29 octobre prochain à l'inauguration des travaux réalisés à La Selle en Coglès.

Nos services s'enrichissent de nouvelles personnalités, ainsi, permettez-moi, en votre nom de souhaiter la bienvenue à Stéphanie WINTREBERT, Justine ALLAIN, Farida AIT KACI et Bruno GUERINEL qui nous rejoignent et de souhaiter une excellente retraite à Marie Christine PRUDOR.

La vie associative est l'une des forces essentielles des Portes du Coglais. Un grand Merci à vous qui vous engagez et participez ainsi à l'attractivité de notre commune. Merci aussi à tous les élus pour leur participation, à nos jeunes élus pour leur contribution enthousiaste ainsi qu'aux membres du CCAS pour leur engagement efficace…

Je suis à votre disposition lors des permanences organisées sans rendez-vous, le samedi matin et dont vous trouverez le planning sur notre site internet : www.lesportesducoglais.fr

Très belle rentrée à toutes et tous !!

Aymar de GOUVION SAINT CYR
Maire des Portes du Coglais

Journal municipal d'informations tiré à 1350 exemplaires et ditribué à tous les foyers des Portes du Coglais
Directeur de la publication : Aymar de GOUVION SAINT CYR - Rédaction : Le comité consultatif Patrimoine et Communication - Reproduction interdite
- Conception - impression : Arc en Ciel Imprimeurs Lécousse

BUDGET 2022

La section de fonctionnement :
- les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité ex : rémunération du personnel titulaire, repas de la cantine scolaire...
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir : prestations de services, dotations de l'État, impôts et taxes ...

La section d'investissement :
- en dépenses les équipements de la collectivité.
- en recette les dotations et subventions de l'État. On y trouve le solde excédentaire de la section de fonctionnement.

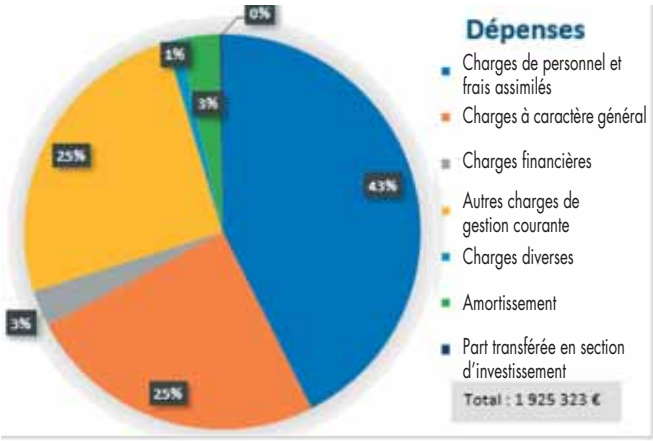

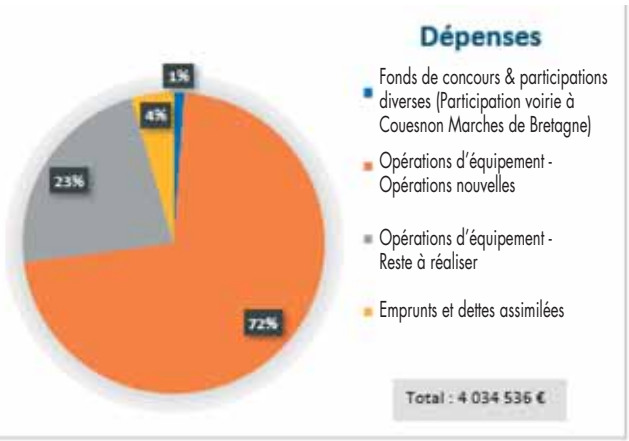

INVESTISSEMENT

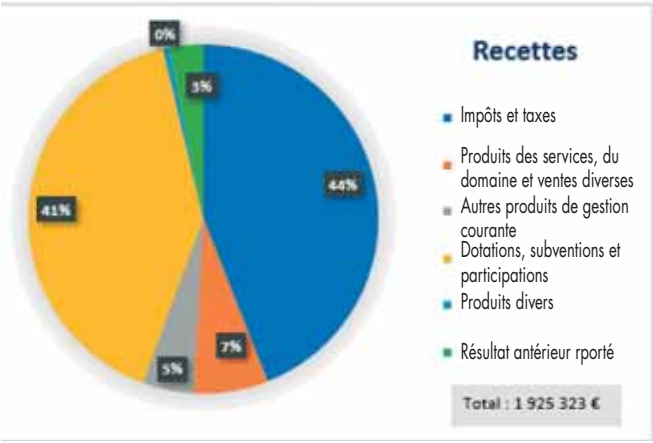

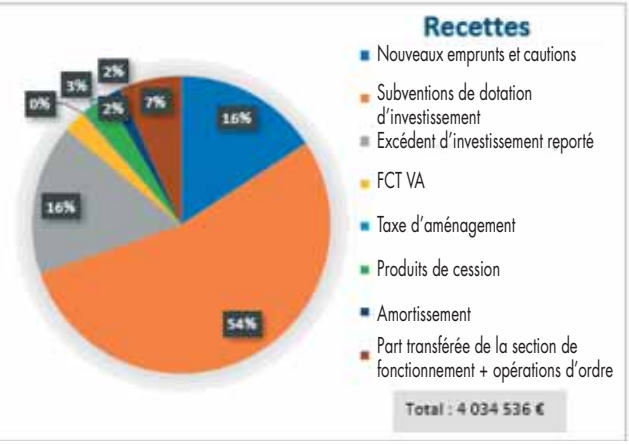

TERRES D'HISTOIRE

Les Portes du Coglais ont été un des hauts lieux culturels du pays de Fougères en ce début d'été. Le spectacle son et lumière « Terres d'Histoire » a fait vibrer le cœur de la commune nouvelle du 7 au16 juillet 2022. A la tombée du jour, les fresques historiques résonnaient sur l'esplanade Simone Veil, enchantant de mille feux les chaudes nuits d'été .

Quelques 4000 spectateurs sont venus assister aux huit représentations. Pour ce faire, Joseph Trébert (auteur et metteur en scène du spectacle) et Pauline Dauguet (régisseur général du village médiéval), n'avaient pas lésiné sur les moyens humains : une centaine de figurants, près de 200 bénévoles, 18 professionnels du spectacle (maitre d'arme, chorégraphe, musiciens, comédiens, artificier, vidéaste...).

Les Portes du Coglais se réjouissent d'avoir été le partenaire privilégié de cette aventure humaine. Terres d'Histoire a été réalisé à la mesure de la commune nouvelle, traçant les faits historiques marquants de La Selle en Coglès, Coglès et Montours depuis plus de 1000 ans !

Retour des jeunes sur leur voyage à Paris

Vous avez, je crois, participé à un voyage à Paris le 15 février 2022. Pouvez-vous m'en parler ?

Nous sommes partis de Montours vers 4h45. Après une pause déjeuner copieuse, nous sommes arrivés à Paris vers 10h00.

Où êtes vous arrivés ?
Nous sommes arrivés aux Invalides pour y visiter le Musée des Armées.

De quoi s'agit-il ?
Il s'agit d'un musée retraçant les évolutions techniques des matériels militaires, des différentes campagnes militaires et des évolutions des territoires français et européens.

Qu'avez-vous visité en particulier ?
Nous avons visité l'exposition consacrée à Napoléon Ier. Nous avons vu les armes de l'époque, sa tente pour les champs de bataille. En fin de matinée, nous sommes allés voir son tombeau. Au-dessus de celui-ci était suspendu le squelette d'un cheval. Il se dit qu'il s'agit du cheval de Napoléon. Le tombeau de Napoléon se trouve dans une crypte, il est composé de 7 cercueils fermés les uns sur les autres, un peu comme des poupées gigognes.

Comment avez-vous trouvé ce bâtiment ? Avez-vous aimé cette visite ?
C'est très grand, très beau, impressionnant. A l'origine, c'était un hôpital pour les militaires blessés au combat. Il y a d'ailleurs encore une partie qui est utilisée comme hôpital. Nous avons apprécié cette visite, c'était très instructif. Il faudra y retourner, car on n'a pas eu le temps de tout voir, c'est tellement grand !

Qu'avez-vous fait ensuite ?
Après un repas au restaurant, nous sommes allés au Sénat. C'est la deuxième chambre du parlement. Les sénatrices et sénateurs relisent les propositions de loi pour les modifier ou les compléter avant qu'elles ne repartent à l'Assemblée nationale pour l'adoption.

Qu'y avez-vous vu ?
Nous avons, avec un guide, déambulé dans les couloirs et nombreuses pièces du Sénat. Nous avons pu participer à une session en hémicycle. Nous avons pu admirer les rayonnages très fournis de la bibliothèque du Sénat avant de rejoindre Madame Gatel et Monsieur De Lege à la salle des conférences. Il s'agit des sénateurs d'Ille et Vilaine. Nous avons pu prendre une photo avec eux sur l'escalier d'honneur. Merci à eux pour leur accueil.

Voilà une journée bien remplie, vous êtes rentrés à Montours après ?
Non, après avoir traversé les Jardins du Luxembourg, nous avons pris un bateau-mouche pour nous promener sur la Seine. Nous sommes passés sous une vingtaine de ponts (Alexandre III, Alma, Pont des Arts, ..), nous avons vu les musées d' Orsay, des Tuileries et Notre Dame de Paris en pleine réfection. Il y avait beaucoup de choses à voir.

Après un repas à Chartres, nous sommes rentrés, très fatigués, à Montours vers 1h00.

Que retenez vous de ce voyage ?
Les visites instructives, les bâtiments nombreux, impressionnants et magnifiques. Mais également le bruit et le rythme de la vie des Parisiens. On tenait à remercier la municipalité pour avoir organisé ce beau voyage.

Vous avez également finalisé un autre projet, vous pouvez m'en parler ?

Nous avons fabriqué des boîtes à livres. Yoann s'est chargé d'acheter tout le matériel nécessaire (bois, visserie, quincaillerie...), il a récupéré de la peinture auprès d'un artisan. Nous avons coupé, assemblé, vissé, collé et décoré nos boîtes à livres. Nous travaillions le samedi matin pendant 1h30 par groupe de 3.

Quel est le but de ces boîtes ? Comment ça marche ?
Le but est de permettre à chacun d'avoir accès gratuitement à de la lecture variée. On emmène un livre que nous avons déjà lu et on l'échange avec un livre qui se trouve dans la boîte. Une fois ce livre lu, vous pouvez le rapporter dans la même boîte, mais également dans une boîte d'une autre commune. Ceci permettra de partager avec encore plus de personnes. Les livres qui sont les plus échangés parlent de cuisine, bricolage, voyages, mais également des romans. On peut partager des livres pour enfants, il faut juste qu'ils soient en bon état et qu'il ne manque pas de pages...

Les boîtes sont au niveau de la garderie à Coglès, en face l'église à la Selle en Coglès et à côté de la porte de la médiathèque à Montours.

TRAVAUX

Montours

Inauguration des travaux d'aménagement

C'est avec un grand plaisir que la municipalité a convié les habitants des Portes du Coglais à l'inauguration des « Petites Cours » et de la rue de Saint Germain à Montours le 21 mai dernier.

Au programme des festivités, une visite du bourg guidée par Aymar de Gouvion Saint Cyr et Patrice Goudal Maire délégué de Montours. Le défilé s'est ensuite arrêté près des nouveaux emplacements de stationnement des Petites Cours pour y découper le ruban tricolore.

La Selle-en-Coglès

Aménagement de la rue des Forges

L'aménagement de la rue des Forges s'inscrit dans le cadre d'un schéma de développement des mobilités douces.

L'innovation principale porte sur la création d'une voie de circulation partagée : un chaucidou (ou chaussée à voie centrale banalisée).

Ce nouvel agencement de la chaussée consiste à remplacer les deux voies de circulation existantes par une seule voie centrale encadrée par des voies cyclables.

Comment se passe la circulation ?

La voie centrale est utilisée à double sens par les véhicules à moteur. La largeur de cette voie ne permettant pas le croisement de deux véhicules, ils sont autorisés à se déporter à droite sur les bandes cyclables uniquement s'il n'y a pas de vélos, les cyclistes étant toujours prioritaires.

Le Maire précise que : « Ces travaux vont permettre d'améliorer le cadre de vie des riverains, de fluidifier la circulation et d'inciter les déplacements doux. ».

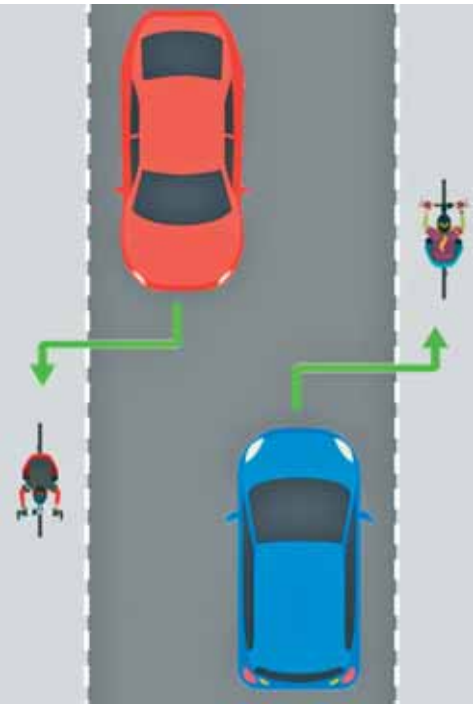

Cérémonie du 8 mai

Les associations d'Anciens Combattants des Portes du Coglais se sont réunies au Monument aux Morts de Montours, dimanche 8 mai, pour commémorer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la guerre en Europe.

A l'issue de la commémoration, le cortège s'est dirigé vers la place de la mairie où a eu lieu la remise des décorations.

Pour la section de Montours :

Les insignes de Veuves d'AFN ont été remis aux veuves continuant d'adhérer à l'association, Mesdames : Maryannick ALEIN, Marie-Louise AUSSANT et Josette GOUDAL.

Les insignes de Soldat de France ont été remis à Messieurs : Hervé BRARD, Stéphane BOURGEON, Stéphane PASTOL, Miguel PRUNIER.

La médaille d'argent du mérite UNC a été remise à André ROCHELLE et la médaille de bronze à Raymond VIVIER.

Les insignes d'honneur de porte-drapeau à Messieurs Patrick LIGER et Jean TELLIER.

Pour la section de La Selle-en-Coglès :

Les insignes de Citoyens de la Paix ont été remis à Messieurs : Jean-Jacques DEROYANT, Jean-Baptiste DEROYANT, Jean DESLOGES et Pascal VALLÉE.

Les associations vous donnent rendez-vous à Coglès le dimanche 13 novembre pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918.

Hommage à Jean-Marie Auffray

Né à Coglès en 1944, Jean-Marie Auffray nous a quitté le 5 avril 2021.

Salarié pendant 45 ans d'une entreprise de graniterie coglaise, il a contracté une maladie incurable, la silicose.

Jean-Marie avait une passion, jouer du clairon. Il a commencé à l'âge de 12 ans et a toujours joué aux commémorations et évènements de Coglès.

Il était également membre de l'UNC de Coglès.

Nécrologie

Marcel Labbé nous a quitté le 7 février 2022. Né en 1934, il aura passé toute sa vie à Montours en tant qu'agriculteur. Ancien combattant, il a été pendant de nombreuses années bénévole à l'entretien de l'Eglise de Montours.

Hommage à Maurice Carnet

La Haute Fourlais à la Selle-en-Coglès, fut sa maison de naissance et sa dernière demeure.
Né le 9 janvier 1938, ainé d'une fratrie de 4 garçons et 2 filles, Maurice a rapidement contribué aux besoins de la maison en tant que commis de Ferme chez les agriculteurs du Coglais. Il rencontre Marie-Thérèse en 1958. Appelé pour le service militaire, Maurice quitte le foyer pendant 28 mois, au cours desquels il a servi lors de la guerre d'Algérie jusqu'en janvier 1962.
Dès son retour, il se marie à Marie-Thérèse le 30 janvier 1962 à Montours. Ils emménagent à Saint-Germain-en-Coglès, où il travaille comme facteur contractuel des PTT, pendant que sa femme gère la ferme familiale.
En 1970, ils investissent dans la ferme de la Pénidrais à Montours.
De cette union, 6 enfants verront le jour : Maurice, Sylvie, Véronique, Eric, Christophe et Brigitte.
Le quotidien est rythmé par la vie de la ferme. Il s'engage rapidement dans le Conseil municipal de Montours en tant que conseiller pendant 3 mandatures. Il assurera également la présidence pour la mise en place des premiers services d'aide à domicile, précurseur sur le territoire national à l'époque.
Au-delà de ses engagements, Maurice participera activement à l'organisation des fêtes communales, des kermesses…
Il sera décoré en tant qu'ancien combattant de la guerre d'Algérie et en tant que Porte drapeau pendant 30 ans pour la section UNC AFN de Montours.
Depuis 1996, il était de retour dans sa maison maternelle. Maurice s'en est allé le 13 avril 2022.

Samedi 14 mai, les membres du CCAS étaient enchantés de pouvoir réunir les familles des enfants nés en 2021 pour la traditionnelle remise des bons de naissances. A cette occasion les convives ont eu l'opportunité de partager un pot de l'amitié avec les membres du CCAS et les élus.

Naissance le 15 août 2021 de CLAUTOUR LEGENDRE Lola

CONCERT DE GILLES SERVAT À LA SELLE-EN-COGLÈS

Le comité des fêtes de La Selle-en-Coglès organise un concert de Gilles SERVAT en duo avec Philippe Turbin (piano), le samedi 15 octobre 2022 à 21h à la salle des Mazières.

Le comité des fêtes de La Selle-en-Coglès organise un concert de Gilles SERVAT en duo avec Philippe Turbin (piano), le samedi 15 octobre 2022 à 21h à la salle des Mazières.

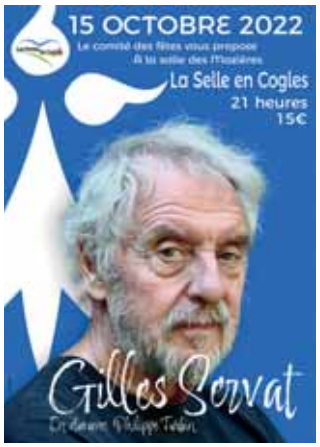

Depuis près de 50 ans, Gilles Servat, sa voix grave et puissante, ses textes poétiques, en français et en breton (traditionnels ou compositions), accompagnent la vie de la Bretagne et des bretons. Ils racontent le mal être d'une Bretagne longtemps ignorée dans ses droits, l'injustice faite à la langue bretonne, les colères des bretons face aux catastrophes écologiques, le blues des expatriés, etc…

Mais au-delà de ces coups de gueule qui lui valent parfois le surnom de "Gilles-la-Colère", Gilles Servat célèbre la beauté de la Bretagne et de sa culture. À la manière de Alan Stivell, Gilles Servat est un militant de la cause bretonne et mérite à ce titre le qualificatif de "barde" qu'on lui accole souvent. Une figure incontournable de la culture bretonne !

Réservation : 0670084268

Vente de billets : Offices du tourisme Bazouges la Pérouse et Maen-Roch

Achat billet internet : https://my.weezevent.com/gilles-servat-la-selle-en-cogles

Site officiel Gilles Servat : http://www.gillesservat.net

Extrait de : https://www.terresceltes.net/

MOT DE LA MINORITÉ

Francis JÉGAT, Lydie CELLIER-CHENOIR, Laëtitia COCHET, Gaëtan FOUQUET

Chers Coglaisiennes et Coglaisiens,

Vos élus.es dits de la minorité tenaient à vous informer que le contenu de ce bulletin n'a pas fait l'objet de travail de consultation et d'échanges en comité consultatif patrimoine et communication, instance où vos élus.es peuvent exprimer leur point de vue et les partager.

Ce manque de concertation, assez habituel envers vos élus.es, malgré les belles promesses faites en public, nous interroge depuis le début de ce mandat.

Sachez que nous déplorons ces méthodes.

Vous souhaitez vous aussi être informés ? Nous vous rappelons que vous avez le droit d'assister au conseil municipal, dans le respect des règles en vigueur.

SMICTOM

Qu'est-ce que la redevance incitative

L'actuelle redevance d'enlèvement des ordures ménagères est uniquement basée sur le nombre de personnes présentes dans le foyer. Après une phase test qui débutera en juillet 2023, elle sera remplacée par la redevance incitative au 1er janvier 2024. Cette phase vous permettra de vous habituer au nouveau dispositif. Comme l'eau ou l'électricité, l'enlèvement et le traitement de vos déchets seront facturés selon votre production.

Seules les ordures ménagères seront payantes. La redevance comprend une part fixe et une part variable.

- La part fixe correspond à l'abonnement au service et intègre 12 levées du bac gris par an.
- La part variable sera appliquée pour les levées au-dessus des 12 inclus dans la part fixe.

A compter de 2023, tous les foyers seront dotés de bacs gris pucés, ce qui permettra de comptabiliser le nombre de collectes du bac. La capacité du bac sera différente selon la composition du foyer.

Vous serez également équipés d'un bac jaune. Les consignes de tri seront élargies : les bacs jaunes permettront de recycler bien plus d'emballage qu'actuellement. Un des objectifs de la redevance incitative étant de renforcer le tri sélectif, le nombre de levées du bac de tri ne sera donc pas comptabilisé.

Les biodéchets représentent un tiers des poubelles des Français. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant 2025. Vous pouvez vous rapprocher du SMICTOM pour acquérir un composteur.

Plus nous trions, moins nous jetons d'ordures ménagères et plus nous maîtrisons notre facture de redevance incitative.

Modalités de déclaration d'un nid de frelon asiatique

Que faire lorsque vous découvrez un nid de frelon asiatique ?

- Ne le détruisez pas seul au risque de vous mettre en danger.
- Limiter l'accès autour du nid.
- Contacter la Mairie afin d'authentifier le cas.
- La mairie se chargera de contacter FGDON pour leur transmettre les informations.
- Puis vous serez contacté afin d'organiser la destruction avec un professionnel.

La destruction d'un nid de frelon asiatique est prise en charge financièrement par la Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne.

PANNEAU POCKET

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Mairie sur PanneauPocket

PanneauPocket, c'est l'application pour rester informé de l'actualité de la commune, où que l'on soit !
L'application est accessible gratuitement sur smartphone et tablette.
Simple d'utilisation, elle permet de recevoir des notifications de la Mairie en temps réel.

Contacts

Montours (siège) : 02 99 98 63 77
Coglès 02 99 98 60 68
La Selle-en-Coglès 02 99 98 62 02
mairie@lesportesducoglais.fr